

FICHE D'INSCRIPTION "COUPLE" TCMS SKI & MONTAGNE

SÉJOUR ALPIN FLAINE-SAMOËNS DU 9 au 16 mars 2019

Les cases bleutées sont à compléter

Type d'inscription en fonction du choix de l'hébergement : "COUPLE" ou "INDIVIDUELLE"

Pour les couples : cette année, il n'y a pas de chambre de 2 "individuelle". Mais il est possible d'avoir **une chambre pour 4 personnes (2 couples)**. Il faut compter un **supplément de 70 euros / personne** qui doit être payé au moment de l'inscription "COUPLE" en complément des arrhes. Ces chambres sont constituées de 2 lits simples et d'un lit superposé avec leurs propres sanitaires. **Cette demande doit être faite au moment de l'inscription et avant le 5 juillet car elles ne sont réservées que jusqu'à cette date.**

Pour l'inscription "INDIVIDUELLE", l'hébergement proposé est un duplex de 2 chambres de 4 avec sanitaire dans chaque chambre.

Inscription "COUPLE" Saisir ci-dessous les 4 noms et prénoms de la composition de la chambre

NOM :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>
NOM :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>
NOM :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>
NOM :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>

Assurance obligatoire pour chaque inscrit Chaque inscrit déclare être assuré(e) pour la pratique du ski

Dans le cas où l'assurance n'est pas active à l'inscription, ces informations seront à donner au plus tard au paiement du solde

NOM :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>
Compagnie d'assurance :	<input type="text"/>	N° (sociétaire ou police d'assurance) :	<input type="text"/>
Tél. assistance 24h/24 :	<input type="text"/>		<input type="text"/>
NOM :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>
Compagnie d'assurance :	<input type="text"/>	N° (sociétaire ou police d'assurance) :	<input type="text"/>
Tél. assistance 24h/24 :	<input type="text"/>		<input type="text"/>
NOM :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>
Compagnie d'assurance :	<input type="text"/>	N° (sociétaire ou police d'assurance) :	<input type="text"/>
Tél. assistance 24h/24 :	<input type="text"/>		<input type="text"/>
NOM :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>
Compagnie d'assurance :	<input type="text"/>	N° (sociétaire ou police d'assurance) :	<input type="text"/>
Tél. assistance 24h/24 :	<input type="text"/>		<input type="text"/>

Faites vos comptes :

Adhésion saisonnière à la section TCMS Ski & Montagne obligatoire - Report de vos fiches d'adhésion⁽¹⁾ :

NOM :	<input type="text"/>	21€ ou 26€	<input type="text"/>
NOM :	<input type="text"/>	21€ ou 26€	+ <input type="text"/>
Tarifs séjour : Arrhes à l'inscription : 200 € par personne (800 € pour 4)			+ <input type="text"/>
Option "COUPLE" : 70 € par personne (280 € pour 4) (Solde à régler avant le 30/01/2019)			+ <input type="text"/>
			+ <input type="text"/>
Paiement ⁽²⁾ par :	Chèque <input type="checkbox"/>	CB en ligne <input type="checkbox"/>	Virement en ligne <input type="checkbox"/>
			MONTANT <input type="text"/> €

(1) Si cotisation déjà payée, indiquer pour quel séjour ou motif :

NOM :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>
Séjour ou motif : <input type="text"/>			
NOM :	<input type="text"/>	Prénom :	<input type="text"/>
Séjour ou motif : <input type="text"/>			

(2) l'inscription est validée à l'encaissement du "MONTANT"

FICHE D'INSCRIPTION "COUPLE" TCMS SKI & MONTAGNE

SÉJOUR ALPIN FLAINE-SAMOËNS DU 9 au 16 mars 2019

Les assurances FFS et FFME sont à demander et à régler à : Jean Robert BORREDON (FFS), Stéphane LESTAGE (FFME)

Nota : Les inscriptions se feront dans l'ordre de réception des fiches avec règlement (séjour et adhésion à la section)

Si vous souhaitez utiliser le paiement en ligne (CB ou virement), assurez-vous avant auprès de Nathalie QUINTANA qu'il reste de la place afin de ne pas devoir vous rembourser si le séjour est complet

Ne pas oublier de remplir pour chaque couple une fiche d'adhésion à la section TCMS Ski & Montagne

Cette fiche est à envoyer à : Nathalie QUINTANA - 25 chemin sur le Cal 81290 VIVIERS LES MONTAGNES

Tél. : 06 76 51 45 60 **Email : natjess@wanadoo.fr**

En cas d'annulation du séjour par le participant, le remboursement ne sera possible qu'en fonction des frais engagés par la section auprès du prestataire.